



Un héritage de vies brisées

Le psychiatre n'était ni guérisseur ni héros.

Par Christine Hahn
Reportage spécial pour
Justice et Liberté

Madeleine fut amenée dans la salle d'opération sur un brancard et préparée pour l'opération, la tête rasée. Une anesthésie locale fut faite sur une partie de sa tête. Le chirurgien ouvrit une partie du cuir chevelu et perça un trou à travers son crâne. Maniant un genre d'instrument de type « spatule », il fit plusieurs incisions rapides dans le cerveau, coupant en va et vient jusqu'à l'arrière du crâne. Pendant que le chirurgien travaillait, le psychiatre Ewen Cameron se tenait près de la jeune femme, en la pressant de questions jusqu'à ce qu'il soit certain que le chirurgien ait atteint le résultat souhaité. Lorsque Madeleine eut le regard fixe, sans expression, et qu'elle ne put que grommeler en guise de réponse, « l'opération » cessa. Madeleine vécut le reste de ses jours en automate, à l'intérieur d'un asile de fous.

Cependant, des preuves ont existé depuis lors, démontrant que les expériences humaines psychiatriques étaient loin d'être des cas isolés, qu'elles soient ou non subventionnées par des agences de renseignement, et que l'état d'esprit qui les autorisait était tout à fait répandu dans la psychiatrie canadienne, même des décennies après que ces événements se soient produits.

« Ce n'étaient pas des expériences criminelles que d'utiliser les gens comme cobayes, » déclara en 1984 au *Montreal Gazette*, Heinz Lehmann, psychiatre collègue de Cameron, alors qu'il décrivait les efforts de ses contemporains. Lehmann enseignait à McGill et devint le directeur clinique du Allan Memorial en 1958, poste qu'il occupa jusqu'en 1971 : « C'était un traitement héroïque, très agressif basé sur une certaine théorie qui s'avéra être fausse. »

Les traitements que reçurent les patients de Cameron n'étaient pas un secret pour Lehmann. « J'étais au courant, et je n'ai pas approuvé » dit-il.



arrivé à Montréal en 1937, est celui à qui on accorde l'introduction de l'utilisation de la drogue sur des patients psychiatriques en 1953.

En 1955, la chlorpromazine était utilisée dans chaque institution psychiatrique majeure au Canada et aux États-Unis.

Lehmann en vint à recevoir pratiquement chaque récompense médicale et psychiatrique importante, canadienne et américaine, pour ses travaux.

Ces récompenses incluaient, en 1957, la Récompense annuelle du mérite de l'Association canadienne de la santé mentale et la Récompense Albert Lasker de l'Association de santé publique américaine. En 1976, il reçut l'Ordre du Canada, la plus haute distinction honorifique du pays.

Pourtant, pendant que Lehmann était célébré dans les cercles psychiatriques pour son soi-disant dévouement pour ses patients, des enquêtes révèlent que plusieurs d'entre eux ont vécu des morts affreuses durant ses expériences. Des preuves montrent également que, routinièrement, Lehmann ignorait les droits des patients, l'éthique médicale et les effets secondaires des drogues, et que bien qu'il ait été acclamé comme héros, ce « médecin » n'avait même pas un permis médical valide au Québec durant les 26 années où la majorité de son travail fut fait.

Également, des documents obtenus du gouvernement canadien révèlent que l'utilisation que fit Lehmann de la chlorpromazine — connue en tant que neuroleptique (« saisir les nerfs ») — sur des patients psychiatriques était, en fait, illégale. Durant les années 50, la drogue n'était autorisée que comme aide pour les problèmes de sommeil et elle ne fut autorisée comme neuroleptique au Canada qu'au début des années 60.

Faire le mal en toute impunité

Des documents obtenus par le bureau canadien de la Commission des citoyens sur les droits de l'homme

« Mais pas pour des raisons morales. Je ne croyais pas en sa théorie. »

Lehmann, par contre, avait ses propres théories — et il pratiqua ses propres expériences, avec des résultats fatals dans certains cas.

Derrière la façade

Acclamé comme étant l'un des chefs de file de la médecine canadienne, Lehmann a été décrit comme étant un Montréalais qui a façonné le cours de la psychiatrie moderne. On le considère comme étant le premier en Amérique du Nord à avoir utilisé des prétendues drogues anti-psychotiques sur des patients, amenant le traitement de la maladie mentale au-delà de la destruction ou de l'enlèvement de tissus du cerveau comme c'était le cas avec la psychochirurgie ou les chocs électriques ou à l'insuline.

La drogue ayant rendu ce changement radical possible était la chlorpromazine, vendue au Canada sous le nom de Largactil et de Thorazine aux États-Unis.

Lehmann, né en Allemagne et



(CCDH) révèlent que Lehmann a mené des centaines d'expérimentations humaines, de la fin des années 1930 jusqu'au début des années 1970. Entre 1955 et 1973 uniquement, il en a mené plus de 330 — l'équivalent d'une nouvelle expérience à toutes les trois semaines.

Avant son travail avec la chlorpromazine, il était impliqué dans des lobotomies, des traitements de choc

et l'utilisation de drogues et de poisons sur des patients.

« Nos deux principales thérapies étaient le coma hypoglycémique produit par l'insuline et les chocs électroconvulsifs (ECT) pour la schizophrénie et des troubles affectifs, écrit Lehmann. La paraldehyde et les barbituriques étaient pratiquement nos seuls moyens pour réprimer l'agitation et la violence en plus

de l'utilisation de la contrainte physique et de l'isolement 70 à 80 pour cent des patients rechutaient... Les traitements étaient très envahissants, encombrants et souvent dangereux. »

Cette dernière admission apparemment manquait de remords; selon ses dossiers, Lehmann n'a jamais cherché à réduire ses traitements ni cherché de moyens moins nuisibles.

SUITE À LA PAGE 8

Expérimenter le contrôle du mental :

Durant les années qui suivirent la révélation de l'infâme contrôle du mental, l'expérimentation abusive de la psychiatrie au Canada a été attribuée uniquement à Ewen Cameron (photographe); il n'était pas le seul et des collègues proches comme Heinz Lehmann, qui mourut en 1999, étaient intimement impliqués dans les expériences en vue de contrôler le mental, mais ils ne furent jamais tenus responsables.

Une
investigation
supportée
par le
Fond pour
le journalisme
d'investigation,
Washington,
D.C.



HÔPITAUX DE L'HORREUR:

Durant les années 1950 et 1960, les psychiatres Ewen Cameron, Heinz Lehmann et d'autres firent des expériences brutales et désastreuses sur des patients psychiatriques non informés.

Les plus tristement célèbres furent celles dirigées par Ewen Cameron (à l'Institut de psychiatrie Allan Memorial — photo ci-dessus) avec l'appui de la C.I.A. Dans le cadre du programme « MK ULTRA », l'agence américaine de renseignement finançait des expériences de contrôle de la pensée. Ewen Cameron brutalisait et estropiait des patients, utilisant drogues, électrochocs et lobotomies, afin de « déstructurer »

et ensuite « reprogrammer » le mental humain.

Les gestes de Cameron furent révélés au cours des années 1970 lors de commissions d'enquêtes sur les services secrets américains et plusieurs victimes furent indemnisées par le gouvernement canadien durant les années 1980. Par contre, aucune enquête policière ou gouvernementale n'a été faite quant aux expériences désastreuses utilisant des drogues psychiatriques conduites par Heinz Lehmann à l'Hôpital Douglas à Verdun bien que des patients en soient morts.

Breggin, qui a étudié à Harvard et que l'on consulte régulièrement en tant qu'expert sur les médicaments psychiatriques, a déclaré : « À bien des égards, quelques doses de ces médicaments peuvent accomplir ce que les Nazis ont mis des années à réaliser pour mettre des gens dans un état d'obéissance passive. En une seule année, la plupart des malades de la majorité des hôpitaux psychiatriques furent mis sur ces médicaments parce qu'ils étaient très efficaces pour éliminer les rébellions. »

Il y a une limite au blâme qu'on peut jeter sur les méthodes archaïques et les mauvaises conditions qui prévalaient dans le champ de la

Un héritage de vies brisées

SUITE DE LA PAGE 7

Le psychiatre raconte négligemment « l'utilisation d'oxyde pur d'azote par inhalation jusqu'au point où il y avait une perte complète de conscience, » l'injection « d'huile de soufre qui était douloureuse et causait une fièvre, » ainsi que l'injection de térébenthine dans les muscles abdominaux d'un patient pour créer un abcès afin de voir si une « forte fièvre » produite par une infection pouvait chasser une maladie sévère préexistante.

Lehmann administra également du bioxyde carbonique aux patients, un « traitement » atroce. Cependant Lehmann raconta ces tests d'une manière sinistrement joyeuse: « Il devrait être noté que le traitement au bioxyde carbonique était si répugnant qu'un patient chroniquement muet promit qu'il parlerait si on lui épargnait un autre traitement! »

Quand ses expériences avaient des résultats fatals, il n'y avait aucune conséquence pour Lehmann qui agissait impunément sur ces internés sans visage et sans nom des cliniques psychiatriques du Québec entre les années 1940 et 1960.

« Vous devez prendre certaines chances »

Les registres officiels mentionnent que Lehmann a introduit la chlorpromazine à Montréal en mai 1953 alors qu'il travaillait à l'Hôpital protestant de Verdun (renommé depuis Hôpital Douglas).

Lehmann et un collègue, Gorman Hanrahan, ont publié un article en 1954 préconisant l'utilisation psychiatrique de chlorpromazine après que la drogue ait été testée sur 74 patients. Ils ont écrit sur les résultats qui ont engendré leur enthousiasme pour la drogue:

« Les patients recevant la drogue

promazine en expliquant que « vous devez prendre certaines chances... J'ai été chanceux que mon traitement fonctionne, dit-il, mais j'étais anxieux durant les premières semaines. »

Des morts dues aux réactions aux drogues

Trois des sujets de Lehmann ne furent pas si chanceux. Après s'être fait administrer de grandes quantités de chlorpromazine, ils moururent « d'impaction fécale », alors que la drogue détruisait la capacité de leur corps à avoir des mouvements intestinaux normaux. L'article de la Gazette ne fit aucune mention des morts.

Tel que rapporté dans un article du Journal de l'Association médicale canadienne, une patiente de 51 ans, « vomit ses excréments fécaux, entra en état de choc et décéda. » L'autopsie révéla « une colite et une péritonite aiguës, secondaires à une grande masse fécale de type tumeur dans le rectum ».

Deux autres patients souffrirent de crampes abdominales, entrèrent en état de choc et moururent. Cinq autres patients développèrent une obstruction sévère des intestins et des douleurs intestinales aiguës.

Bob Dobson-Smith, président de la Commission des Citoyens sur les Droits de l'homme du Canada, a visité plus de 70 établissements psychiatriques au Canada en 1972 et 1973 lors d'une première phase de la campagne de longue date de son organisation pour exposer et supprimer les abus dans le domaine de la santé mentale. Durant ces tournées, il a rencontré des milliers de patients souffrant de maladies sévères, y compris la dyskinésie tardive suite aux traitements à la chlorpromazine.

Il se rappelle aussi avoir écouté, à cette époque, une émission radiophonique sur les ondes de Radio-Canada, dans laquelle Lehmann et un survivant psychiatrique étaient les invités.

« Cette patiente dit qu'elle avait

leur enthousiasme pour la drogue :

« Les patients recevant la drogue deviennent léthargiques. Souvent les patients dépressifs ne s'objectent pas à se reposer et les patients difficiles à diriger deviennent dociles. Le comportement agressif et interférant cesse presque entièrement. Les patients sous traitement montrent un manque d'intérêt spontané pour leur environnement... Ils ont tendance à rester silencieux et immobiles lorsqu'ils sont laissés seuls et ils répondent aux questions d'une manière monotone... Certains patients n'aiment pas le traitement et se plaignent de leur somnolence et de leur faiblesse. Certains disent qu'ils se sentent « complètement à plat », comme après une maladie épuisante, ce qui est d'ailleurs conforme à leur aspect. »

Lehmann connaissait les effets extrêmes et parfois mortels de la drogue, la décrivant lui-même comme « un remplaçant pharmacologique de la lobotomie. » Malgré les vastes preuves accumulées dans les années 1950 et au début des années 1960 de ses dangers, il ne diminua pas son allure.

En 1965, par exemple, il mena une étude intitulée « Pigmentation de la peau, un effet secondaire rare de la chlorpromazine », après que des patients à Verdun développèrent une « pigmentation bleue ardoise du visage et des avant-bras » avec la chlorpromazine. Il expérimenta avec 15 patients, concluant qu'on trouve une « décoloration de peau grisâtre-brunâtre-bleuâtre » chez les patients qui ont reçu à forte dose la drogue pendant une durée de temps considérable.

Des photos en noir et blanc accompagnant l'étude sont frappantes et inquiétantes, mettant en évidence un patient avec une décoloration de peau sévère décrite dans l'étude comme étant « une complexité de violet, gris, brun, bleu et jaune. »

Dans une étude datant de 1967, Lehmann et des collègues expérimentèrent sur 38 patients, leur administrant des doses allant de 200 à un niveau stupéfiant de 3 200 milligrammes.

Lehmann déclara plus tard au *Montreal Gazette* qu'il donna de « cinq à six fois la dose habituelle » de chlor-

« Cette patiente dit qu'elle avait



été sur la chlorpromazine et qu'elle était maintenant incapable de marcher, a dit M. Dobson-Smith. Au lieu de suggérer qu'elle diminue le dosage, Lehmann recommanda qu'il soit doublé, pour produire une dose thérapeutique. »

Également, d'autres documents montrent que lorsqu'un des patients de Lehmann ne réagissait pas bien durant une expérience faite avec la drogue — financée par le Ministère américain de la santé, de l'éducation et du bien-être — Lehmann augmentait la dose plusieurs fois au-dessus de ce qui était recommandé dans la littérature. D'autres patients commencèrent à développer la jaunisse et des symptômes de la maladie de Parkinson durant ses expériences.

Obéissance passive

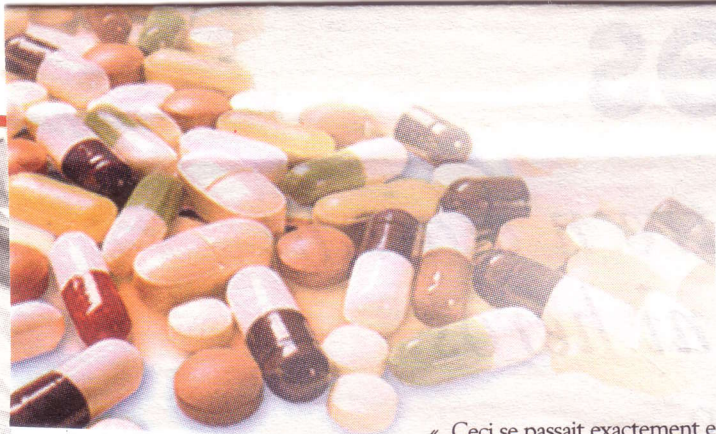
Le psychiatre Pierre Breggin, auteur et fondateur du Centre pour l'Étude de la Psychiatrie et de la Psychologie à Bethesda, au Maryland, a comparé les expériences de Lehmann à celles faites, en Allemagne, par les psychiatres de l'ère nazie. Il a dit que la chlorpromazine ne fut jamais destinée à traiter la maladie mentale, mais plutôt à mettre les patients hors « d'état de nuire ».

santé mentale à l'époque où Heinz Lehmann entreprit ses expériences.

La plupart de ses expériences ont été menées après l'adoption du Code de Nuremberg en 1947. Ce code est le document le plus important traitant de l'éthique de la recherche médicale et il est le premier du genre à garantir les droits des personnes sur qui on faisait des recherches. Ses dispositions incluent un plein consentement, signifiant aussi que les patients devraient avoir la capacité légale d'accorder leur consentement, et l'interdiction ou la fin des expériences là où il y a raison de croire qu'il y aurait mort ou qu'une infirmité pourrait s'ensuivre.

Selon Breggin, la littérature psychiatrique avait documenté les effets défavorables de la chlorpromazine bien avant que Lehmann ait commencé à tuer des patients en utilisant cette drogue. Ces documents incluent une étude publiée en juillet 1952, par les chercheurs français Jean Delay et Pierre Deniker, de même que des études réalisées par Rhône-Poulenc, le fabricant du médicament.

Andrew Scull, professeur de l'Université de Californie à San Diego qui a étudié le travail de Lehmann, a dit que, même pour l'époque, les études de Lehmann ont violé chaque principe fondamental d'éthique médicale.



« Ceci se passait exactement en même temps que les Procès de Nuremberg, a-t-il dit, en parlant des premières expériences de Lehmann avec la chlorpromazine. Il est difficile d'accepter les protestations du genre 'Nous ne pouvions faire mieux'. L'idée est qu'ils le pouvaient. »

Scull a affirmé que la « science » derrière les expériences n'était pas de la science du tout. « La méthodologie qu'il a utilisée s'est résumée à donner le médicament à un tas de malades et à déclarer, 'Nous les avons regardés avant et après et ils étaient clairement mieux après avoir pris le médicament.' »

« Peut-on considérer comme une amélioration le fait qu'un patient agressif s'assoie de manière apathique et en boule, après avoir reçu une lobotomie ? » se demande Scull.

Immortalisé par l'Argent Pharmaceutique

C'est après sa « percée » de 1953 sur la chlorpromazine que Lehmann devint une icône psychiatrique internationale. Scull mentionne que des affirmations selon lesquelles la chlorpromazine avait « amélioré » le traitement, a donné de la légitimité à la psychiatrie, et a ouvert la porte à un partenariat de plusieurs milliards de dollars entre la psychiatrie et l'industrie pharmaceutique.

L'Institut National de Santé Mentale à Washington, D.C., offrit de soutenir la recherche de Lehmann et

lui donna un siège à son comité de sélection pour l'attribution des subventions. Comme indication de son importance, en 1963, pendant que les États-Unis réduisaient les allocations de recherche accordées à l'étranger, Lehmann recevait une subvention de \$100,000. Si l'on considère que cela constitue une somme considérable pour aujourd'hui, pensez à ce que cette somme représentait à ce moment-là. Lehmann devint aussi un des membres ayant siégé le plus longtemps au Comité Consultatif du gouvernement sur la psychopharmacologie et dont la tâche était d'enquêter et de faire rapport sur tous les développements dans le domaine de l'utilisation des drogues en santé mentale.

L'argent a semblé couler interminablement vers Lehmann, en dépit de la nature de ses expériences et aussi en dépit de ses références médicales discutables.

Des documents obtenus du gouvernement du Québec révèlent qu'à partir de 1937, moment de son arrivée au Canada, jusqu'en 1963, Heinz Lehmann n'a jamais obtenu une licence l'autorisant à pratiquer la médecine. Il pratiquait en se servant d'un « permis temporaire » qui lui avait été accordé comme professeur à l'Université McGill.

Apparemment, ces références étaient suffisantes pour la communauté psychiatrique même si une vérification faite auprès du Collège des Médecins et Chirurgiens du Québec a révélé qu'aucun « permis temporaire » officiel ou valide pour pratiquer la médecine n'a jamais existé au Canada.

Partenaires silencieux

Durant les deux décades et demie qui suivirent la révélation de l'infâme « contrôle mental » psychiatrique des années 50 et 60, seul le confrère de Lehmann, Ewen Cameron, fit l'objet d'un examen minutieux, dû au rôle éminent qu'il joua dans le programme MK ULTRA.